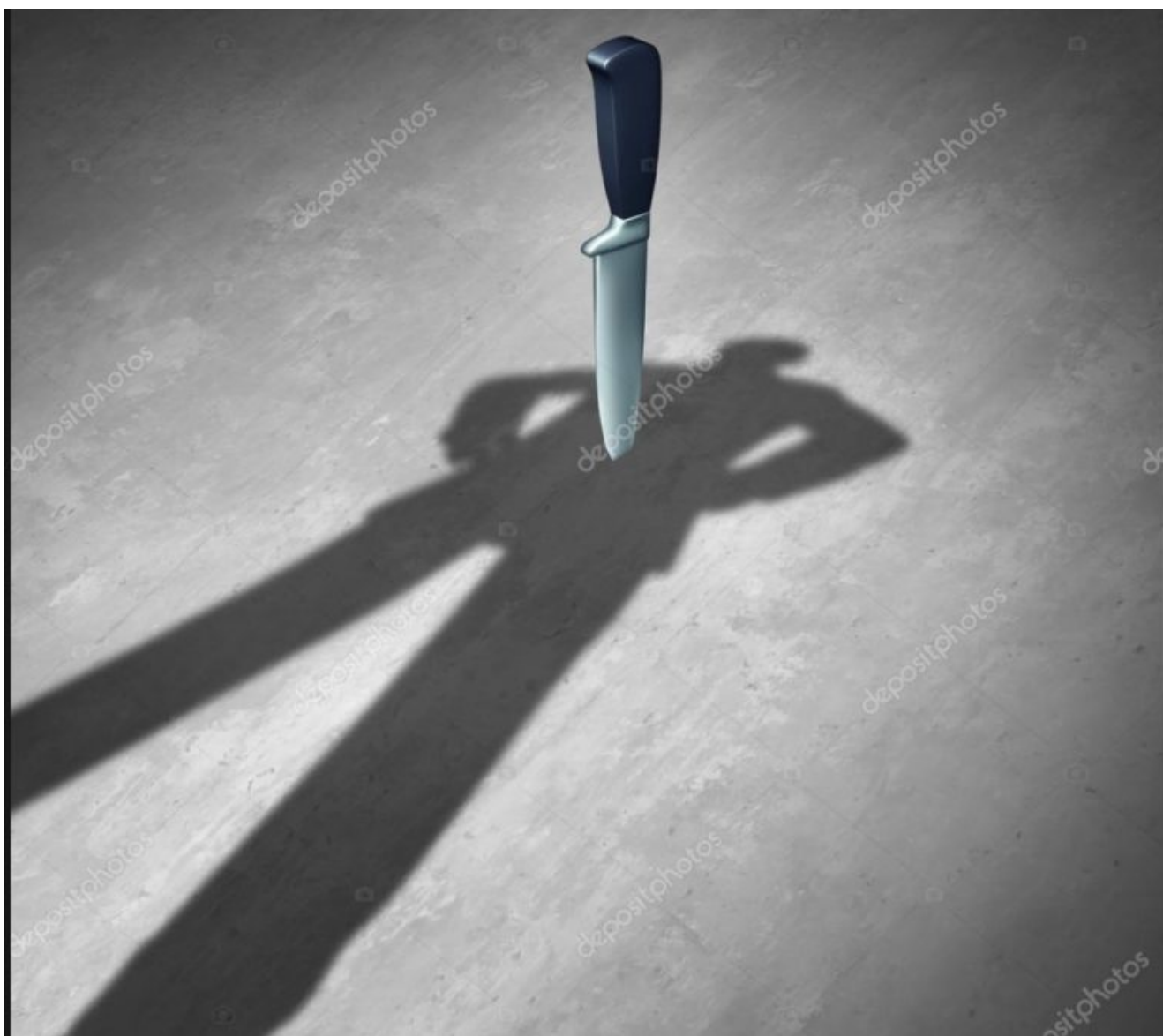


Il a plein d'OQTF dans ses poches, il poignarde au hasard... on le garde !

écrit par Christine Tasin | 30 octobre 2022





Ben voyons !

Le sous-homme n'a rien à faire en France. Il a déjà reçu des OQTF comme s'il en pleuvait...

Il s'ennuyait, le pauvre chéri, alors, un soir de balade nocturne, à minuit, il passe devant une discothèque, voit un homme en train de discuter avec une dame, il se dit « *tiens ! voilà une façon intelligente d'occuper ma soirée et peut-être même ma vie* ». Et hop, le pauvre égaré qui avait un grand couteau à la main (son pauvre esprit égaré lui avait peut-être fait croire qu'il pourrait lui servir de canne), de se jeter sur le bonhomme et de lui enfoncer le couteau dans le corps.

Bon, amis lecteurs, je vous rassure tout de suite, le poignardé va bien, il s'en est sorti.

Et je vous rassure encore plus, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, le poignardeur s'en est également sorti. Il est juste condamné à 9 mois de prison ferme... (qui vont sans doute se transformer en quelques semaines avec un bracelet à la maison, la maison France, ouverte à tous les malheureux de la terre)...

Il faut dire que l'homme qui se promène avec un poignard a fait pleurer le tribunal, bien aidé de son avocat. Il a avoué « *Je suis désolé, j'étais dans un autre monde* ». Peut-on condamner un pauvre homme qui, selon les experts pys serait parfois atteint de schizophrénie ? Ce n'est pas sa faute, à cet homme., s'il s'évade régulièrement sur Mars à l'insu de son plein gré. Et, arrivé sur Mars, il commet force vols, trafics de stupéfiants et autres délits tous inscrits à son casier judiciaire.

Et à chaque fois on lui délivre une OQTF, si, si ! Mais comme nous [l'a excellemment expliqué Bernard Germain](#), les différents sinistres de la justice qui se sont succédé depuis 2012 ont soigneusement oublié de rendre l'OQTF effective !

Vous savez depuis combien de temps ça dure ce cirque ? Depuis 1989, date de l'arrivée du délinquant clandestin sur notre territoire. **Ça fait 33 ans. Il en 47...** Il était mineur à son arrivée, il a eu 33 ans pour se calmer, se soigner (tout est gratuit pour les étrangers, ça s'appelle), pour s'assimiler. On remarquera au passage que, de 1989 à 2012, l'immigration clandestine était illégale... et que rien n'empêchait de remettre dans un avion les auteurs de délit... Moi je dis ça, je ne dis rien.

Mais revenons au poignardeur. Ça fait 33 ans qu'il est chez nous et il n'a toujours rien compris.

Mais c'est surtout la justice de ce pays de fous qui ne veut/peut rien comprendre, bouffée par des adorateurs de murs des cons et par des politiques qui ont la haine de la France et des Français.

PS. On décernera la palme de la miséricorde au journaliste de Actu-fr qui a failli me faire pleurer : *Yeux clos, bras dans le dos, penché vers l'arrière, il a expliqué d'une voix lente son **parcours de misère** et d'errance depuis son arrivée en France en 1989.*

Grand merci à ce journaliste de compétition qui a dû rater sa vocation d'avocat et qui m'a fait comprendre le martyre et l'abnégation dont font preuve tous ces migrants qui, n'écoutant que leur courage et leur amour de la France, quittent amis, famille et patrie pour venir, chez nous rêver d'un autre monde.

https://actu.fr/pays-de-la-loire/le-mans_72181/sarthe-un-homme-victime-dun-coup-de-couteau-devant-une-discotheque-lagresseur-ne-sait-pas-pourquoi_54788679.html